

St. Joseph et de Ste. Anne, écrivait le 4 mai 1877, à M. le Président de l'Œuvre :

“ J'ai pris connaissance de la Notice sur
 “ l'Œuvre de St. Joseph de la Délivrance, que
 “ vous avez bien voulu me transmettre, et je ne
 “ puis que vous féliciter bien sincèrement de la
 “ sainte pensée que vous avez eue d'établir cette
 “ association si salutaire pour les vivants et
 “ pour les morts. Je l'approuve donc avec
 “ bonheur, et avec l'espoir que beaucoup de mes
 “ diocésains en feront partie, Muni de cette
 “ recommandation, vous pouvez vous adresser
 “ en toute confiance aux prêtres de mon diocèse
 “ pour les intéresser en faveur de votre belle
 “ Œuvre. Les temps sont mauvais ; l'Eglise
 “ traverse une période extrêmement difficile.
 “ Nous avons besoin de protecteurs forts et
 “ puissants ; nous les trouverons dans notre
 “ bienheureux père St. Joseph, et dans notre
 “ bonne mère Ste. Anne.”

Mgr de Rimouski écrivait aussi à M. le Président, le 21 mai de la même année : “ Cette
 “ Œuvre me paraît si avantageuse aux fidèles
 “ vivants et défunts, que je serais heureux de
 “ la voir se répandre dans mon diocèse.”

Si hautes et si appréciées que soient les approbations de NN. SS. les Evêques que nous venons de citer et celles de plusieurs autres prélats que nous ne pouvons mentionner faute d'espace, une plus haute faveur était réservée à l'Œuvre. Le 27 mai 1877, N. S. P. le Pape Pie IX, de si glorieuse mémoire, daignait bénir l'Œuvre, et écrivait de sa propre main sur le billet d'affiliation qui lui était présenté au nom